

Crédits complémentaires -Année 1959

Le Conseil municipal vote les crédits complémentaires suivants au titre de l'exercice 1959 :

• RAP = Cotation à la Caisse des A.F. ; 2780 F.	RAP. Frais de garderie et administration des bois ; 238 F
" = Redevance Fonds national eaux ; 19148 F	" Contingent dépenses d'assistance ; 33734 F
" = Cotisations S. Sociale CP. AT ; 220 F	" Versement forfaitaire ; 6631 F
I.4. Assurances sociales CP ; 16755	I.5 Assurances sociales A.T ; 1937
J.7 = Cotes. Caisse des A.F. ; 18695	J.14 Indemnité de gestion au rearau ; 300
II.6 = Honneurs et Communi. téléph. ; 17765	II.10 Participation dépenses Comité P.uel'comm. ; 1510
VII.6. Eau ; 33228	VII.4 Entretien des rades ; 20000
VIII.5 Impôts et contributions ; 11050	IX.3 Chauffage, balayage classes ; 29880
X.4 Inspection médicale des classes ; 1200	XI.9 Fête nationale. ; 28932
XII.3 Frais de fonctionnement Centre post. scolaire ; 1.149	XIII.13 Remboursement Emprunt 545000 F ; 10000
V.2 Service financier ; 328058.	